

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES EN AGRICULTURE - (N° 4758)

## AMENDEMENT

N ° CE70

présenté par  
M. Bourgeaux

-----

### ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.